

Asie

18. La situation en Afghanistan

Pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu neuf séances, adopté deux résolutions et publié une déclaration de son président sur la situation en Afghanistan. Comme pendant les périodes précédentes, il a examiné cette question au cours de débats trimestriels, auxquels ont participé les États Membres intéressés. À ces séances, le Conseil a entendu divers intervenants, dont le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)²²¹, des représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). On trouvera dans le tableau ci-après de plus amples informations sur les séances, notamment sur les participants, les intervenants et les décisions. En 2016 et 2017, les exposés présentés au Conseil ont porté principalement sur la transition politique et les réformes engagées par le Gouvernement d'unité nationale en Afghanistan, la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans le pays, l'état d'avancement des processus de paix et de réconciliation et l'exécution du mandat de la MANUA. En outre, au cours des délibérations, des membres du Conseil ont appelé l'attention sur la nécessité de renforcer encore l'état de droit, les droits de l'homme, la réforme électorale et la lutte contre la corruption²²². Des membres du Conseil et d'autres intervenantes et intervenants ont également souligné qu'il était crucial d'améliorer la condition des femmes en Afghanistan, ainsi que la participation de celles-ci aux efforts de paix et de réconciliation²²³.

Le Conseil s'est déclaré préoccupé par l'état de la sécurité en Afghanistan et a condamné les activités terroristes perpétrées par les Taliban, y compris le Réseau Haqqani, ainsi que par Al-Qaïda, les groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL, également appelé Daech) et d'autres groupes armés²²⁴. Il s'est félicité des efforts renouvelés du Gouvernement visant à faire avancer le processus de paix pour faciliter un dialogue sans exclusive, mené et contrôlé par les Afghans, sur la réconciliation et la participation politique, et a souligné qu'il était essentiel de favoriser la coopération régionale pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement économique et social dans le pays²²⁵.

Le Conseil a aussi souligné qu'il importait que la communauté internationale appuie le Gouvernement d'unité nationale dans la mise en œuvre de son programme de réforme, tout en reconnaissant par ailleurs l'effet positif des engagements internationaux pour la sécurité et le développement de l'Afghanistan qui avaient été pris lors du Sommet de Varsovie, organisé par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en juin 2016, et de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, tenue en octobre 2016²²⁶. Le Conseil a rappelé qu'il fallait en priorité réformer et renforcer la Police nationale afghane et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, notamment en maintenant la présence et l'appui de la mission non militaire Soutien résolu, et il a prorogé à deux reprises le mandat de la MANUA pour des périodes d'un an, allant jusqu'au 17 mars 2017 et jusqu'au 17 mars 2018, respectivement²²⁷.

²²¹ Pour plus d'informations sur le mandat de la MANUA, voir la section II (Missions politiques spéciales) de la dixième partie.

²²² S/PV.7771, p. 9 (Nouvelle-Zélande), p. 11 (Ukraine), p. 14 (France), p. 18 et 19 (États-Unis) ; p. 19 (Angola) et p. 21 et 22 (Japon) ; S/PV.7896, p. 12 et 13 (Italie), p. 17 et 18 (Sénégal), p. 19 (Égypte), p. 20 (Uruguay) et p. 25 et 26 (Royaume-Uni).

²²³ S/PV.7844, p. 11 (Ukraine), p. 14 (États-Unis), p. 17 (Royaume-Uni), p. 21 (République bolivarienne du Venezuela), p. 23 (Sénégal), p. 25 (Angola) et p. 27

(Espagne) ; S/PV.7896, p. 18 (État plurinational de Bolivie), p. 20 (Uruguay), p. 21 (Kazakhstan), p. 25 et 26 (Royaume-Uni), p. 29 et 30 (Pays-Bas), p. 33 (Union européenne), p. 35 (Australie), p.36 (Belgique) et p. 38 (Canada).

²²⁴ S/PRST/2016/14, troisième paragraphe.

²²⁵ Résolutions 2274 (2016), onzième alinéa et par. 14, et 2344 (2017), huitième alinéa et par. 12.

²²⁶ Résolution 2344 (2017), neuvième alinéa.

²²⁷ Résolutions 2274 (2016), par. 4, 26, 28 et 29, et 2344 (2017), par. 3, 17 et 19.

Séances : la situation en Afghanistan

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7645 15 mars 2016	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/218)	Projet de résolution présenté par l'Espagne (S/2016/241)	11 États Membres ^a	Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies	Tous les membres du Conseil, tous les invités	Résolution 2274 (2016) 15-0-0
S/PV.7722 21 juin 2016	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/532)		11 États Membres ^a	Représentant spécial du Secrétaire général, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités ^b	
S/PV.7771 14 septembre 2016	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/768)		11 États Membres ^a	Représentant spécial du Secrétaire général, Chef adjointe de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil ^c , 10 invités (art. 37) ^d , tous les invités (art. 39)	S/PRST/2016/14
S/PV.7844 19 décembre 2016	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/1049)		12 États Membres ^e	Représentant spécial du Secrétaire général, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), Chef adjointe de la délégation de l'Union européenne	Nouvelle-Zélande [qui assurait la présidence du Comité créé par la résolution 1988 (2011)], tous les membres du Conseil, tous les invités	
S/PV.7896 10 mars 2017	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/189)		11 États Membres ^f	Représentant spécial du Secrétaire général, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Chef de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités	
S/PV.7902 17 mars 2017	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/189)	Projet de résolution présenté par le Japon (S/2017/222)	Afghanistan		Japon	Résolution 2344 (2017) 15-0-0

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité, 2016-2017

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7980 21 juin 2017	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/508)		11 États Membres ^f	Représentant spécial du Secrétaire général, Chef adjointe de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités	
S/PV.8055 25 septembre 2017	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/783)		10 États Membres ^g	Représentant spécial du Secrétaire général, représentant de la délégation de l'Union européenne	Tous les membres du Conseil, tous les invités ^h	
S/PV.8147 21 décembre 2017	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/1056)		10 États Membres ⁱ	Représentant spécial du Secrétaire général, Directeur exécutif de l'ONUSC, membre fondatrice de l'organisation Women and Peace Studies (Études sur les femmes et la paix) et membre du Haut Conseil afghan pour la paix ^j , Chef adjointe de la délégation de l'Union européenne	Kazakhstan [qui assurait la présidence du Comité créé par la résolution 1988 (2011)], tous les membres du Conseil, tous les invités	

^a Afghanistan, Allemagne, Australie, Canada, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Pakistan, Pays-Bas, Suède et Turquie.

^b L'Italie était représentée par son sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération internationale et la Suède par sa secrétaire d'État aux affaires étrangères.

^c La Nouvelle-Zélande était représentée par son ministre des affaires étrangères.

^d Le représentant de la Suède n'a pas fait de déclaration.

^e Afghanistan, Allemagne, Australie, Canada, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Kazakhstan, Pakistan, Pays-Bas, Suède et Turquie.

^f Afghanistan, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Espagne, Inde, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas et Turquie.

^g Afghanistan, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Inde, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas et Turquie.

^h L'Afghanistan était représenté par son ministre des Affaires étrangères.

ⁱ Afghanistan, Allemagne, Australie, Canada, Inde, Iran (République islamique d'), Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas et Turquie.

^j Le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a participé à la séance par visioconférence depuis Vienne, et la membre fondatrice de l'organisation Women and Peace Studies (Études sur les femmes et la paix) et membre du Haut Conseil afghan pour la paix depuis Kaboul.